



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Quels comportements adopter en cas de...

Mairie de Praz-sur-Arly - Édition 2021

Crues torrentielles, inondations et coulées de boue

- + Fuyez immédiatement
- + Fermez les portes et les aérations
- + Gagnez un point haut
- + Ne restez pas près d'une rive
- + N'essayez pas de traverser un torrent en crue
- + Prévenez les secours si vous constatez une crue soudaine ou tout autre phénomène pouvant provoquer une catastrophe

Avalanches et chutes de neige

À pied

- + Enfermez-vous dans un bâtiment
- + Fermez les volets

En ski

- + Fuyez latéralement
- + Essayez de nager
- + Formez une poche d'air

Mouvements de terrain

- + Fuyez immédiatement
- + Gagnez rapidement un point haut

Tempêtes

- + Rangez les objets d'extérieur (meubler de jardin, jeux...)
- + Mettez votre voiture au garage
- + Enfermez-vous dans un bâtiment
- + Fermez les volets

Séismes

- + Abritez-vous sous un meuble solide (table, bureau...) ou dans l'embrasure d'une porte
- + Évacuez les bâtiments

Transports de matières dangereuses (TMD)

- + Enfermez-vous dans un bâtiment
- + Bouchez toutes les arrivées d'air
- + N'utilisez pas d'eau s'il y a un X sur la plaque fixée sur le véhicule porteur de matières dangereuses, accidenté

Pollution des eaux

- + Ne consommez pas l'eau du robinet : la commune distribuera de l'eau minérale

Domaine skiable

- + Respectez les règles d'évolution sur le domaine skiable

Domaine skiable

- + Respectez les règles d'évolution sur le domaine skiable



EN CAS D'ALERTE ÉMISE PAR LA COMMUNE



LES NUMÉROS UTILES

Suivez ces consignes



Fermez les fenêtres, calfeutrez les portes et les aérations



Coupez le gaz, l'électricité et l'eau



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est établi pour assurer la protection des élèves



Écoutez les consignes de la mairie, diffusées aussi sur son site Internet et son application Smartphone



Écoutez les consignes des autorités sur Radio Mont-Blanc (94,6 FM) ou France Info (104,5 / 91,4 FM)



Ne téléphonez pas (sauf urgence médicale). Laissez les lignes aux secours



Emportez les papiers d'identité et les médicaments indispensables



Rendez-vous au point d'accueil indiqué par la mairie



Ne revenez pas en arrière



En cas de départ anticipé ou de relogement par vos propres moyens, donnez votre adresse à la mairie

Emportez ce kit d'urgence



Lampe de poche, gants et couteau multifonction



Radio avec des piles de rechange



Vêtements chauds



Couvertures de survie, bougies, allumettes étanches et/ou briquet



Gilets ou brassards réfléchissants



Sacs poubelle, sifflet



Bouteilles d'eau potable et rations alimentaires



Trousse de premiers secours et papier toilette

18
SAPEURS-
POMPIERS

15
SAMU

17
POLICE
SECOURS

114
N° D'URGENCE
POUR LES
PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

112
N° D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

115
URGENCE
SOCIALE

04 50 91 28 10
GENDARMERIE
DE MEGÈVE

04 50 21 90 28
MAIRIE DE
PRAZ-SUR-ARLY

06 32 72 89 98
ASTREINTE
TECHNIQUE
MAIRIE

04 79 31 61 95
SÉCURITÉ DES
PISTES /
RÉGULATION

0 800 50 73 05
SIGNAL
NATIONAL
D'ALERTE